

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL EXCEPTIONNEL

Séance du 07 avril 2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	11

Vote
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0 NPPV : 0

L'an 2023, le 07 avril 2023 à 20h30 le Conseil Municipal de la Commune de Verbiesles s'est réuni à la salle de la mairie, en conseil exceptionnel sous la présidence de Mme Hubert Marie-Noëlle, Maire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 31 mars 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 31 mars 2023.

Présents : Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Cécile Boutellier, Bernadette Gaulot, Anne Braud MM. Hervé Henry, Stéphane Vernier, Jean-Damien Bourillon, Vincent Gauthier, Pfister Eddie.

Absent excusé : Mr Julien Ossola qui donne pouvoir à Mme Hubert Marie-Noëlle.

A été nommée secrétaire : Stéphane Vernier

27 – Affectation du résultat de l'exercice 2022

Vu la nomenclature budgétaire M 14,
Après avoir approuvé ce jour, le compte administratif 2022 qui présente un excédent de fonctionnement d'un montant de 81 609,61 € (+ report 2021 257 029,24 €).

Constatant que la section d'investissement dudit compte administratif fait apparaître un déficit de 81 962,71 € (+ report 2021 168 396,14 €).

Considérant les besoins recensés par l'exercice 2023,

Considérant la clôture du budget annexe en décembre 2022, il convient d'intégrer le résultat,

Considérant la nécessité de couvrir les besoins actuels et futurs d'investissement,
Après en avoir délibéré,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal 11 voix pour,

DECIDE d'affecter au budget de l'exercice 2023 le résultat comme suit :

☒ Report en section d'Exploitation – article 002, la somme de 338 638,85 € + report budget annexe (- 2 243,04 €) soit **336 395,81 €**.

☒ Report en section d'investissement – article 001, la somme de 86 433,43 € + report budget annexe 22 641,00 € soit **109 074,43 €**.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Fait à Verbiesles le 07 avril 2023

Le Maire

Marie-Noëlle HUBERT

